



Formation spécialisée transversale Innovation et Recherche en Sciences Biologiques et Pharmaceutiques (FST - IRSBP)

La FST IRSBP offre la possibilité de **réaliser un Master 2 Recherche ou une année de thèse de doctorat.**

Possibilité de demander une 2^{ème} année consécutive
et de cumuler avec l'année recherche.

À qui s'adresse la FST ?

Elle peut être débutée dès la **fin du 2^{ème} semestre de la phase socle** des
DES de Biologie Médicale ou de Pharmacie Hospitalière.

Elle doit nécessairement être effectuée **avant le début de la phase de consolidation**, et ne peut pas être effectuée sous statut de docteur junior.

Comment valider la FST ?

➤ **Évaluation des compétences acquises** : organisation et gestion de projets
de recherche, valorisation des travaux, veille scientifique.

➤ Participation aux **enseignements nationaux obligatoires** : 12 séminaires
de 3h dans l'année.

Thématiques abordées autour de la recherche : acteurs, rédaction
scientifique, aspects juridiques et financiers, évaluation médico-économique
d'une innovation, éthique, propriété intellectuelle, entrepreneuriat,
intelligence artificielle en santé...

➤ **Rapport** de fin de formation

Où effectuer sa FST ?

Il existe un **agrément spécifique** pour les terrains de stage afin de garantir
au mieux le caractère formateur des activités (axées sur la recherche et
l'innovation en santé).

La procédure de demande d'agrément est à anticiper.

Quelles sont les démarches ?

Projet à co-construire avec un tuteur de recherche que vous choisirez afin
de mener à bien votre projet.

➤ 1 an avant : se rapprocher du pilote local de la FST IRSBP.

➤ 6 mois avant le début de la FST : dossier de candidature et potentielle
audition pour un classement des candidatures.